



Hauts-de-France
PÔLE AVENIR

CAHIER DES CHARGES 2024

Ensemble des directives et exigences pour la saison 2024.

Ce cahier des charges vous guidera tout au long de l'année, en vous aidant à atteindre vos objectifs tout en respectant les standards de qualité et de sécurité établis par le Comité Régional d'Équitation des Hauts-de-France.



HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Sommaire

02

Le Comité Régional des Hauts-de-France

03

Le projet Pôle Avenir

04

Les objectifs du Pôle Avenir

05

Les engagements du CRE Hauts-de-France

06

Le rôle des responsables de disciplines

07

Les pré-requis de sélection des cavaliers

08

Contacts

Porteur du projet

Comité Régional
d'Équitation des
Hauts-de-France

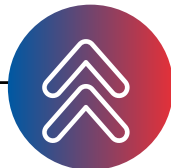


Nos missions



Assurer la promotion

Promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres dans la région.



Valoriser et développer

Analyser les besoins du terrain et développer des actions pour la valorisation des disciplines.



Soutenir et accompagner

Soutenir les structures équestres de la région dans leur activité et leur développement.



Former

Formations annuelles des officiels de compétition dans toutes les disciplines et coordination des formations professionnelles.



Représenter les clubs

Auprès des institutions, des organismes et des pouvoirs publics.



Représenter la FFE

Participer aux réunions et aux manifestations organisées par la FFE afin de partager les informations de la Région.

LE PROJET PÔLE AVENIR



Le CRE soutient le Pôle Avenir Hauts-de-France dans les 3 disciplines olympiques : CSO, CCE, Dressage

- Le projet Pôle Avenir Hauts-de-France s'adresse aux cavaliers des Hauts-de-France âgés de 12 à 21 ans, performants en compétition et licenciés dans un club de la région.
- Les responsables de chaque discipline fixent le niveau de sélection. Les critères communs à toutes les disciplines sont la régularité des classements du candidat lors de la saison précédente et sa motivation à intégrer le programme.
- Les cavaliers sélectionnés devront signer une convention avec le CRE les engageant sur la saison sportive en cours.
- Le cavalier sélectionné s'engage à respecter le bien-être de l'animal et l'éthique que notre sport nous impose (démarches obligatoires, gestion de la cavalerie, état sanitaire, alimentation, hébergement, comportement & sécurité).
- L'admission n'est valable que de la date de la signature, au 31 août de la même année sportive (renouvelable selon les résultats de la saison passée, la communication effectuée avec le CRE, la motivation du candidat ou une sélection en équipe de France à l'Automne) .

Les parents de chaque jeune mineur seront également co-signataires de cette convention.

Les objectifs

1

RECENSER LES CAVALIERS

Identifier les futurs champions des Hauts-de-France, valoriser leurs performances sportives et leur esprit d'équipe. Suivre leur évolution jusqu'au plus haut niveau.



2

ACCOMPAGNER LES CAVALIERS

Les jeunes bénéficient d'un accompagnement adapté pour les aider à atteindre leurs objectifs :

- Proposer des regroupements techniques par discipline
- Assurer un suivi en communication



3

IMPLIQUER LES COACHS

Les coachs des cavaliers du Pôle Avenir Hauts-de-France seront associés au programme pour :

- Etablir un calendrier sportif en lien avec les responsables de discipline
- Proposer des formations/stages en lien avec les objectifs fixés



4

CRÉER UNE DYNAMIQUE

Développement de l'appartenance à une équipe régionale, avec la fierté de la représenter sur les terrains de concours.



5

SOUTIEN TECHNIQUE

Participer à des stages techniques de haut niveau en lien avec les objectifs du staff fédéral.



HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

LE RÔLE DU CRE



Encadrement

Le CRE garantit un suivi de qualité, adapté aux besoins de chaque cavalier du Pôle Avenir.



Communication

Relais des performances et communication renforcée.

Le cavalier doit montrer sa capacité à communiquer avec d'éventuels partenaires. De ce fait, il doit faire l'effort de communiquer avec le CRE.



Soutien logistique

Remise d'un équipement, recherche de partenariats pour faciliter l'accès aux meilleures conditions d'entraînement.



Formation

À travers des ateliers et des échanges avec des experts, le CRE contribue à la formation continue des cavaliers, en valorisant la technique équestre et le bien-être animal.

Un engagement

Le Comité Régional d'Équitation des Hauts-de-France joue un rôle central dans le **développement** et l'**accompagnement** du Pôle Avenir.

En tant qu'organisme de référence pour l'équitation dans la région, le CRE s'engage à promouvoir l'**excellence sportive**, à soutenir les jeunes talents et à assurer la formation continue des cavaliers.

HAUTS-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

LE RÔLE DES COMMISSIONS



Sélection des cavaliers

1. Les responsables de disciplines établissent les critères de sélection
2. Elles repèrent les cavaliers du Pôle Avenir de leur discipline respective et transmettent au CRE les informations pour une prise de contact et l'envoi du dossier de candidature
3. Elles examinent le dossier de candidatures
4. Elles transmettent au CRE leur décision

Un engagement

Les responsables de discipline jouent un rôle essentiel dans l'encadrement et l'accompagnement des cavaliers du Pôle Avenir. Elles sont responsables de l'organisation, de la régulation et du développement de leur discipline respective au sein du Pôle Avenir.



Présence sur le terrain

- Les responsables de discipline, suivent les performances des cavaliers de leur discipline et échangent individuellement avec eux
- Ils font remonter au CRE les éventuelles difficultés en lien avec les cavaliers sélectionnés



Soutien technique

- Les responsables de discipline communiquent au CRE les stages qui pourraient être adaptés aux sélectionnés
- Elles organisent des stages techniques avec des places réservées pour les sélectionnés de leur discipline
- Elles sont appelées à contribuer à l'organisation de la journée annuelle de cohésion interdiscipline

Les pré-requis

Le Projet Pôle Avenir Hauts-de-France s'adresse à tous les cavaliers de 12 à 21 ans, prêts à courir sur les saisons 2024 et les suivantes. Le CRE recherche des jeunes entourés par leurs coaches et leurs familles, performants à leur niveau dans leur discipline selon les critères des responsables de discipline.

Dates de sélection : 01 septembre à mars

- MINIME --> 14 ans maximum
- CADET --> 16 ans maximum
- JUNIOR --> 18 ans maximum
- JEUNE CAVALIER --> 21 ans maximum

Les cavaliers seront sélectionnés sur leurs performances et leur motivation à l'issue d'un entretien avec le CRE.

Niveau d'entrée

DRESSAGE

- Poney: Le niveau doit être au minimum égal à AS 1
- Cheval: Le niveau doit être au minimum égal à Amateur 1

CCE

- Poney: Le niveau doit être au minimum égal à Poney 1
- Cheval: Le niveau doit être au minimum égal à Amateur 1

CSO

- Poney: Le niveau doit être au minimum égal à AS 1
- Cheval: Le niveau doit être au minimum égal à Amateur Élite

Contacts pour le Pôle Avenir



**Jean-Pierre
Tatincloux**

*Président du
CRE Hauts-de-
France*

06 07 95 55 49



**Maëlys
Lhotelier**

*Chargée de
communication*

06 89 76 71 25



**Alice
Delauney**

*Alternante
Relations
Presse*

Responsables par discipline



**Pascaline
Pertusa**

*Discipline
CCE*

06 79 29 23 40



**Valérie
Paillousse**

*Discipline
Dressage*

06 87 60 99 03



**Margot
Brouillard**

*Discipline
CSO Amateur*



**Mégane
Defives**

*Discipline
CSO Pony*



CONTACT CRE

MAISON RÉGIONALE DES SPORTS

367 RUE JULES GUESDE

59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

CRE.HAUTSDEFRANCE@GMAIL.COM

POLEAVENIR.CREHAUTSDEFRANCE@GMAIL.COM

09 52 88 59 62

